

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

ESAT Valérie BONAFE



Identification de la structure

Nom de la structure	ESAT Valérie Bonafé
Adresse de la structure	Les Fournials 81360 MONTREDON LABESSONNIE
Coordonnées téléphoniques	05 63 72 68 50
Adresse électronique	esat@apajh81.org
Nom du directeur	Mme Fabienne VIDAL
Type de structure	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Capacité et modalités d'accueil	50 ETP
Numéro FINESS	81 000 180 0
Date de création	1 ^{er} novembre 1998
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du secrétariat général pour les Affaires Régionales portant autorisation d'extension de capacité en date du 6 décembre 2011.
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

Par arrêté du 04/02/2020, portant modification de l'autorisation de l'ESAT en reconnaissant un site secondaire situé à Albi, l'établissement compte :

- **26 places sur le site de Montredon-Labessonnié,**
- **12 places sur le site de Saint Sulpice,**
- **12 sur le site d'Albi.**

Pour un total de 50 places autorisées.

L'ESAT en quelques chiffres :

- **4 personnes ont intégré** l'ESAT : 3 provenaient d'ESMS et 1 d'un établissement de santé.
- **3 travailleurs ont quitté** l'ESAT vers le milieu ordinaire.
- **32 personnes ont pu découvrir** notre établissement en 2019.

**2018, une réflexion, un besoin de changement...
2019, l'année du changement !**

Suite à un fort absentéisme, l'équipe constate que l'engouement initial pour les ateliers pédagogiques et de soutien est en train de s'essouffler.

Nous avons donc décidé de réunir les travailleurs autour de cette thématique (5 rencontres au total).

Ce bilan a mis en évidence la nécessité de :

- ⇒ **Réorganiser** profondément l'accompagnement global au sein de l'ESAT qui aujourd'hui se divise en 3 sites : les Fournials, Albi et Saint-Sulpice la Pointe.
- ⇒ **S'adapter et d'adapter :**
 - **Les accompagnements :** Ateliers, Projets Personnalisés d'Accompagnement Professionnel, Activités de soutien, Formation/stages/MAD, Différent et Compétent (RAE), Entretiens cliniques.
 - **Les temps d'accompagnements :** Jours et Horaires (du lundi matin au vendredi après-midi).
 - **Les systèmes de communication :** Réunion de direction élargie, Réunions avec les coordinateurs, les réunions trimestrielles (moniteurs, administratifs, service logistique et direction).
 - **Les transports des externes** qui sont dorénavant organisés par les moniteurs.

2- La participation des personnes

Les ateliers pédagogiques et de soutien

Ils sont positionnés **en fonction des besoins exprimés par le travailleur**, notamment lors de la rédaction de son PPAP.

Les réunions du Conseil à la Vie Sociale

En 2019, **3 CVS** ont eu lieu afin de **favoriser l'expression et la participation des travailleurs**. Les élections ont permis de renouveler les représentants pour une durée de 3 ans.

« La parole est à ... »

Espaces de parole animés par la **psychologue** sur les différents ateliers en présence du ou des moniteurs/rices, permettant ainsi aux travailleurs **d'exprimer** ses attentes, ses difficultés et les axes d'amélioration à envisager.

Les formations individuelles et collectives

Elles **se poursuivent** en fonction de la thématique choisie ou repérée comme nécessaire, et pendant les horaires de travail. Des **stages** sont aussi organisés avec le moniteur principal.

3- Les temps forts de l'année

Depuis le début de l'inscription de l'ESAT Valérie Bonafé dans l'aventure « **Différent et Compétent** » en 2014, un même objectif nous anime :

valoriser les expériences et les compétences collectives et individuelles
des travailleurs et des moniteurs d'atelier
tout en partageant au niveau de notre région nos savoir-faire,
nos ambitions et nos envies,
dans le cadre du dispositif national du réseau Différent et Compétent.

Cette année, le 7 novembre 2019,
ce ne sont pas moins de **25 travailleurs de l'ESAT**
qui ont été reconnus pour leurs compétences.

Ils n'étaient que 4 en 2014.

Bravo à eux !!!

4- Les partenariats, les coopérations

➤ Les principaux nouveaux clients

- ✓ **ACTIVITE CUISINE CENTRALE :** CCAS de Saint Sulpice Résidence Retraite « Chez Nous », FAM Lou Bouscaillou à Villefranche d'Albigeois, TRICAT SERVICE de l'AGAPEI à Gaillac (ESAT/FH/FDV), OGECE école Sainte Thérèse à Montredon-Labessonnié, Centre de détention de Saint Sulpice.
- ✓ **ACTIVITE ENTRETIEN DES LOCAUX :** Moulin Soufflet à Saint Genest de Contest, RS Confort plus à Saint Germier, Magasin Proxi à Teillet.
- ✓ **ACTIVITE MISE A DISPOSITION :** SAS M'LE LAIT au Fraysse (conditionnement du lait et emballage du beurre).
- ✓ **ACTIVITE BLANCHISSERIE :** Mairie de Saint Sulpice.

➤ Les nouveaux partenariats (renouvelés par tacite reconduction)

- ✓ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet :**
 - Stage et mise à disposition de travailleurs,
 - Service Odontologie : sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et accès aux soins.
- ✓ **Pôle Emploi d'Albi :**
 - Aide et soutien au recrutement des salariés.

5- La démarche qualité

➤ **Au sein de l'ESAT**

L'action essentielle de l'année aura été une **réflexion autour de l'élaboration du « plan bleu »**.

➤ **Au niveau associatif**

Un diagnostic global est en cours afin de nous permettre de **nous projeter sur les 5 ans à venir** pour réussir **la transformation de l'offre** qui est attendue (inclusion, modularité, personnalisation, décloisonnement interinstitutionnel...).

Cette approche **transversale et décloisonnée** de nos organisations est aujourd'hui indispensable pour réussir à **relever le défi** de :

- ⇒ l'innovation de nos pratiques et de nos réponses,
- ⇒ développer une GPEC incarnée, un plan de développement des compétences coordonné et une démarche qualité de vie au travail.

6- Le développement des compétences, la formation professionnelle

➤ Du côté des salariés

Les actions mises en place dans le cadre du développement des compétences ont concernés **21 salariés** pour **652 heures** de formation.

Sources de financement	Nombre de personnes concernées
CIFA / PDC : Bientraitance	5
Compte inter établissements	2
Actions Collectives Régionales : transformation de l'offre, RAPT, RGPD	6
Fonds de professionnalisation	1
Fonds propres ESAT : sécurité des biens et des personnes	15
ACR RAE	7

➤ Du côté des travailleurs

Les actions mises en place dans le cadre de la formation continue des travailleurs d'ESAT ont concernées **45 personnes** pour **1538 heures** de formation (dont 700 heures pour une formation qualifiante).

Thématiques abordées	Nombre de personnes concernées
Formation qualifiante BAPAAT	1
Confiance en soi par le relooking	28
Entretenir son corps - Estime de soi	4
Ma vie en ESAT, ma différence, mes droits et mes obligations	3
Différent et Compétent	35
Sensibilisation Risques professionnels	31
Sécurité et secourisme piéton	2
SST initiale	1
Habilitation électrique	1

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

L'année 2019 a été marquée par l'organisation des **élections professionnelles** au sein de chaque bassin de l'APAJH du Tarn.

Le 1^{er} tour a eu lieu le 24/01/2019 et le second tour le 07/02/2019.

La nouvelle instance représentative du personnel mise en place au sein du bassin Nord, le **C.S.E.**, est composée de 7 élus, 4 titulaires et 3 suppléants, dont trois d'entre-deux élus membres de la CSSCT et 1 référent « Harcèlements sexuels et agissements sexistes ».

Il y a eu carence concernant un siège de suppléant du 1^{er} collège non cadre ainsi que pour les deux sièges de titulaire et suppléant du 2nd collège cadre.

Durant l'année 2019
10 réunions C.S.E.
ordinaires
ou extraordinaires
se sont tenues.

Ordres du jour principaux du CSE Nord :

- Nouvelle organisation de la direction du bassin nord
- Installation des nouveaux élus CSE Nord + CSSCT
- Création d'une SCI AGAPEI/APAJH du Tarn
- Fermeture résidences séniors de Blaye les Mines
- Déménagement de local de l'antenne de l'EPAS de Castres
- Reprise des salariés exerçant en production de repas en liaison froide par la société SODEXO

8- Les finances

1. L'Activité

L'activité 2019 réalisée est de 12.914 pour l'accompagnement de 50 travailleurs handicapés.

La suractivité de l'accueil est liée à la file active des personnes accueillies.

2. Les Charges :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2016	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	51.961,21	53.900,00	49.132,35	-4.767,65

On note ainsi un écart de – 4.767,65 € entre le CA et le budget Exécutoire 2019.

Globalement, l'ensemble des postes sont équilibrés et l'exception du poste Prestations d'Alimentation à l'extérieur qui est en économie de 4.676,50€.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.80 € pour l'année 2019.

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	541.825,28	517.415,00	572.551,27	55.136,27

On observe un écart de 55.136,27€ € entre le CA 2019 et le Budget Exécutoire 2019. Cet écart s'explique principalement par la récupération du Compte Epargne Temps (36 k€). Nous retrouverons ce montant en produits (Groupe II).

La différence correspond à des remplacements de personnes pour absence maladie (une contrepartie sera en produits Remboursements sur rémunérations).

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	84.636,31	131.359,77	130.185,33	-1.174,44

On note une économie de 1.174,44€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2019 soit -0.89%.

Le dépassement du compte du compte Crédit-Bail de 1.462,88€ (non prévu au BP) provient du changement de mode de « Location » des biens informatique et des copieurs. Ils ne sont plus pris en « Locations financières » mais en Crédit-Bail avec option d'achat.

L'augmentation des postes de charges de ce groupe est compensée par l'économie réalisée sur les dotations aux amortissements (Effet de l'absence d'investissement cette année).

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

La section d'investissement en emplois et en ressources a été élaborée avec les mouvements relatifs aux investissements ainsi qu'à leurs financements dans la logique du Bilan Financier.

a. La Section d'Investissements – Emplois

L'établissement a réalisé en emplois 53.902,67 € se décomposant comme suit :

⇒ Fonds dédiés : 53.902,36€

Il n'y a pas eu d'investissement du fait de la cession proche du bâtiment principal.

Les investissements sont amortis en linéaire, et au prorata-temporis. La durée des immobilisations a été fixée conformément aux exigences du plan comptable M22, suivant les durées d'utilité de chaque immobilisation (composant).

b. La Section d'Investissements – Ressources

L'établissement a réalisé en ressources 53.055,31€ se décomposant comme suit :

⇒ Fonds dédiés : 50.000€

⇒ Dotations aux Amortissements : 3.055,31€

Les dotations aux amortissements ont été réalisées conformément au budget alloué. Ces ressources pérennes de la section d'investissement sont en diminution de 4.3% par rapport à l'alloué. Une dotation exceptionnelle pour la mise au rebut a été constituée pour 20.892,82€.

Le solde de la section d'investissement est excédentaire de 233.436,68 €.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	636.470,07	685.374,77	685.374,77	+0.00

La dotation ainsi que le CNR ont été perçus en totalité.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	36.506,96	17.300,00	62.943,63	+45.643,63

Ce groupe est excédentaire de 46 k€. Ceci est principalement lié :

- Aux Produits dont la Participation des usagers pour 3.006,27
- Aux autres produits +35.823,32 (récupération d'un CET)
- Aux Arrêts maladie et de ce fait pour ce groupe aux Indemnités Journalière de Sécurité Sociales (Compte 641900 : +5.204,70)

c. Groupe 3 : Produits financier et Produits non encaissables

	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	4.042,38	0.00	53.90267	53.902.67

Ce groupe est excédentaire du fait des CNR perçus.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de 50.352,12€.

RESULTAT
50.352,12€.

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2019	50.352,12€.
+ Reprise du déficit 2016	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	1.410,19 €
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2018	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2018	
Résultat administratif corrigé	51.753,19

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	51.753,19
--	------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité conformément à la destination du CNR perçu :

- au compte 11519 : Résultat déficitaire pour : **51.753,19 €**

9- Les perspectives d'évolution, les projets pour 2020

2020... pour une participation des travailleurs à leur PPAP

Il est apparu essentiel que **les travailleurs puissent participer** à la réunion de projet. Aussi, pour ceux bénéficiant d'un hébergement en FH ou d'un accompagnement en SAVS, ces réunions de projet pourront **se faire en collaboration** avec les équipes des autres structures/services, **si le travailleur le souhaite.**

Un effort sera également porté sur **la préparation à la sortie** en proposant des stages en milieu ordinaire, des mises à disposition, de l'emploi accompagné...

2020... la mutation de la cuisine centrale !

Un travail de fond a été réalisé en proximité avec le Président, le bureau, la Directrice Générale, et le Directeur Administratif et Financier, afin **de trouver une solution d'équilibre** au BPAC de l'établissement.

En fin d'année 2019, **la création d'une SCI** réunissant les **deux associations AGAPEI et APAJH du Tarn** autour du projet de **gestion de la cuisine centrale** était abouti. Les derniers mois de 2019 et le début de cette année 2020 ont donc été consacrés à la transition de la cuisine centrale gérée par l'ESAT, à la gestion directe par une société de restauration collective.

2020... un changement de direction

Des décisions concernant l'organisation générale de l'établissement étaient nécessaires pour optimiser les ressources, tant sur le plan humain que financier.

Ainsi, **la direction de l'ESAT** a été confiée à **Madame Patricia BABY** au 1^{er} janvier 2020 avec la création officielle de l'antenne d'ALBI sur la zone de Saint Antoine.

10- Les annexes

- ⇒ Plan de formation
- ⇒ Comptes administratifs
- ⇒ Plan d'amélioration continue
- ⇒ Les nouvelles conventions de partenariat signées en 2019

→ **ECOUTE - ECHANGE**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**

→ **ZERO SANS SOLUTION**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT INCLUSIF**

